RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

DNCA VALUE EUROPE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

DNCA FINANCE

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

L'objectif est de rechercher une performance à comparer, sur la durée de placement recommandée, à l'évolution des marchés d'actions de l'indice STOXX EUROPE 600 des pays de l'Union Européenne calculé dividendes réinvestis, notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.

Stratégie d'investissement

Afin de pouvoir réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire basée sur la sélection d'actions des sociétés figurant dans l'indice STOXX EUROPE 600, sans allocation géographique particulière. Les principaux critères d'investissement sont l'évaluation relative au marché, la structure financière de la société, le taux de rendement actuel et prévisionnel, les qualités du management et le positionnement de l'entreprise sur son marché. Les secteurs économiques visés par le gérant ne sont pas limités, y compris concernant les valeurs des nouvelles technologies. Le Produit répond aux critères d'une gestion
Responsable. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale, environnementale) basée sur un modèle propriétaire d'analyse financière. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. La Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20 %. L'analyse extra-financière est menée sur 90 % au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) une sélection de l'univers basée sur une double approche financière et extra-financière, (ii) la structuration du portefeuille selon une approche macroéconomique et (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de valorisation des instruments sélectionnés. Le Produit bénéficie du label ISR. Eligible au PEA, le Produit est en permanence investi à 75 % minimum en actions de l'Union européenne et exposé à 60 % minimum (100 % maximum) au risque des marchés actions des pays de l'Union européenne. L'exposition aux actions de sociétés dont la capitalisation est inférieure à 1 milliard d'euros ne pourra être supérieure à 50 % de l'actif net. Les actions des pays émergents ne pourront représenter plus de 20 % de l'actif net. L'investissement en actions hors Union Européenne est limité à 25 % de l'actif net.
Le Produit peut également investir jusqu'à 25 % de son actif net en instruments de taux (titres de créance et obligations, instruments du marché monétaire) des pays de l'Union européenne. Les titres non notés ou spéculatifs c'est à dire de notation inférieure à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon Standard & Poor's par exemple ou jugée équivalente par la Société de Gestion, ne pourront représenter plus de 5 % de l'actif net.
Dans la limite de 10 % de l'actif net, le Produit peut détenir des parts et/ou actions d'OPCVM et/ou de Fonds d'Investissement à Vocation Générale.
L'exposition au risque de change pourra atteindre 100 % de l'actif net du Produit.
Le Produit peut recourir à des instruments financiers dérivés (notamment des options, des futures et des forwards de change) à titre de couverture et/ou d'exposition des risques action et de change du portefeuille. Le Produit ne recourra pas à des instruments financiers dérivés à des fins de surexposition du portefeuille.

Dans la limite de 25 % de l'actif net, le Produit pourra recourir à des titres intégrant des dérivés sur des marchés réglementés français et étranger ou de gré à gré simple (ex.: obligations convertibles).
Le Produit pourra également recourir à des dépôts et des emprunts d'espèces.

Le Produit est géré activement. L’indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l’indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.
Le Produit capitalise ses revenus.

COMMENTAIRE DE GESTION

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

02/12/2024

- Précisions apportées relatives à la période de référence de la commission de surperformance ;

POLITIQUE DE GESTION

Point sur l'année 2024 écoulée

L'année 2024 aura été caractérisée par une bonne tenue des indices boursiers européens dans leur ensemble (+8,8% pour le Stoxx Europe 600), dans un contexte de forte volatilité. Ces derniers ont été portés tout au long de l'année par les espoirs de baisses de taux, et ce en dépit des crises politiques en France et en Allemagne, des tensions géopolitiques, de la dégradation des indicateurs économiques européens (PMI manufacturiers[1] et confiance des consommateurs), de la faiblesse de la consommation chinoise, et de la victoire de D. Trump aux Etats-Unis qui a ravivé la menace de guerre commerciale, tout en renforçant l'exceptionnalisme américain.

Cette bonne performance des marchés européens masque néanmoins une forte divergence entre les pays. L'indice français est celui qui a le plus souffert (CAC 40 : -2,2%), impacté par l'instabilité politique et les tensions sur la dette souveraine faisant bondir les « spreads » de taux avec l'Allemagne, mais aussi par sa dominante sectorielle du Luxe qui a été fortement pénalisée par le ralentissement de la consommation chinoise.

En 2024, le fonds DNCA VALUE EUROPE affiche une performance de :

- Part C EUR: +13,08%
- Part DE EUR: 14,04% (part lancée le 30/01/2024)
- Part I EUR : +14,11%
- Part N EUR: +14,05%
- Part S EUR: +16,61%
- Part Y EUR: -1,28% (part lancée le 16/10/2024)

Contre +1 pour son indicateur de référence le STOXX EUROPE 600 calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sectoriellement, le fonds a été soutenu aussi bien par son exposition cyclique (banques, matériaux de construction, services pétroliers) que défensive (télécom, santé), mais aussi par son exposition à la défense. Le fonds a également profité de son absence d'exposition aux semiconducteurs et à

[1] Le PMI manufacturier est un indice économique qui mesure l'activité du secteur manufacturier d'un pays ou d'une région.

l'automobile, deux secteurs en forte baisse sur l'année. En revanche, le fonds a souffert de son exposition à la chimie et aux majors pétrolières pénalisées par la baisse du prix du baril sur le second semestre.

Leonardo, Nexans et Intesa Sanpaolo sont les principaux contributeurs à la performance annuelle :

1) Leonardo a profité d'un environnement géopolitique propice à la défense, d'une hausse des dépenses militaires en Europe dont la tendance est renforcée par les déclarations de D. Trump sur la contribution insuffisante au budget de défense des pays membres de l'OTAN, mais aussi de la publication de son plan stratégique quinquennal qui s'est traduit par un relèvement de ses objectifs financiers reflétant la dynamique positive des commandes.

2) Nexans est un important contributeur sur l'année, malgré la baisse récente du titre en novembre à la suite du placement de son principal actionnaire Quinenco et des incertitudes sur le développement de la filière éolien « offshore » aux Etats-Unis depuis la victoire de D. Trump. Le groupe est soutenu par un carnet de commande de qualité soutenant une rentabilité future plus élevée.

3) Intesa Sanpaolo a été porté, à l'instar de l'ensemble du secteur bancaire, par de bonnes publications de résultats et des retours aux actionnaires attractifs, la reprise des activités de « M&A », et enfin, la baisse plus lente que prévue des taux qui a permis aux banques de maintenir des marges nettes d'intérêt élevées. Plus spécifiquement, Intesa a également été soutenue par la bonne exécution de son plan stratégique sur 2022-25, avec notamment le relèvement de son objectif de résultat net pour 2025.

A l'inverse, Acciona Energia, Heineken et Burberry contribuent négativement à la performance :

1) Acciona Energia a pâti : i) d'un environnement de taux élevés peu propice au secteur des énergies renouvelables ; ii) de publications de résultats décevants impactés notamment par la normalisation des prix de l'électricité et par des baisses de production ; iii) des perspectives de croissance de ses capacités mises à mal par un bilan plus fragile, l'obligeant à réaliser d'importantes cessions d'actifs ; iv) les incertitudes entourant l'IRA (« Inflation Reduction Act ») et le développement des énergies renouvelables aux Etats-Unis suite à la victoire de D. Trump ; v) une communication peu transparente, notamment sur les intentions capitalistiques de sa maison mère Acciona qui ne cesse d'accumuler des titres sur le marché.
2) Heineken a été pénalisée par une dynamique négative de révisions de résultats et de publications décevantes impactées par des effets climat négatif en Europe et un environnement opérationnel qui s'est durcit au Brésil et au Mexique. La valorisation d'Heineken est au plus bas historique (à 7.7x l'EBITDA et 13.3x le PE 2025) et nous semble très attractive au regard de la qualité de ses marques, de son bilan solide et d'une croissance des BPA[2] attendue entre 6 et 7% par an sur les prochaines années.

[2] Le BPA (Bénéfice Par Action) est un indicateur clé de la rentabilité d'une entreprise cotée en bourse.

3) Burberry a été pénalisée par i) les difficultés du secteur du luxe dans son ensemble, qui souffre d'un fort déclin de la consommation chinoise et d'une faible demande en Europe ; ii) une perte de confiance des investisseurs après une série de mauvais résultats, reflet de choix stratégiques malheureux (échec de la stratégie de montée en gamme).

Concernant les principaux mouvements au sein du portefeuille sur l'année 2024, nous avons intégré BASF, Burberry, Barclays, Société Générale, Roche, Fraport, Fresenius SE, Danone, Commerzbank, et Edenred et nous avons liquidé nos expositions en Crédit Agricole, Lloyds, Lancashire, Carrefour et Indra.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 2,14% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 458,6 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	**Mouvements (en montant)**
Acquisitions	182 600 412,05
Cessions	165 253 884,04

Intégration de critères extra-financiers

Le fonds considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le fonds acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc…) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le fonds a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"[3]. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au fonds sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

[3] « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

Le processus d'investissement du fonds est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Le fonds n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

Les perspectives pour 2025

L'investissement « Value » retrouve des couleurs en Europe depuis environ 3 ans, après une décennie difficile. Les marchés entament 2025 sur une note prudente, après le recalibrage moins accommodant de la Fed et compte-tenu des inquiétudes suscitées par les politiques potentiellement erratiques de Trump. La croissance des BPA[4] européens à 8,2%, pour un PE 2025 de 13.2x, semble cohérent avec cette prudence et les nombreuses inconnues (politiques fiscales, tensions budgétaires, risque de reflation aux Etats-Unis).

[4] Le BPA (Bénéfice Par Action) est un indicateur clé de la rentabilité d'une entreprise cotée en bourse.

L'équipe de gestion souhaite conserver une exposition américaine dans le portefeuille. En effet, une « macro » favorable et un cadre fiscal et réglementaire plus avantageux sous Trump devraient soutenir la croissance des résultats des sociétés européennes qui ont une activité locale aux Etats-Unis, et qui affichent des décotes de valorisation par rapport à leurs pairs américains.

Cela étant dit, les opportunités ne sont pas uniquement concentrées sur les Etats-Unis. L'Europe (et le segment « Value » plus spécifiquement) offre un rapport rendement-risque favorable et un potentiel de rebond important. La faiblesse des valorisations et du positionnement en Europe par rapport aux Etats-Unis, mais aussi l'extrême négativité sur les impacts des politiques tarifaires de Trump, traduisent des attentes de marché extrêmement basses. D'ailleurs, les primes de risques sur la « Value » européenne n'ont jamais été aussi élevées. Dans ce contexte, nous voyons une asymétrie favorable pour le marché européen en cas de surprises positives. Enfin, le potentiel de réformes en Allemagne et un cessez-le-feu en Ukraine sont des potentiels catalyseurs positifs pour de nombreuses sociétés de notre univers d'investissement.

Loi Energie-Climat Rapport article 29

Conformément à l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat remplace l'article L. 533-22-1 du code monétaire et financier et donc l'article 173-VI de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), la Société de gestion met à disposition des investisseurs au sein du document « *Rapport 2024 Article 29 de la loi énergie climat* » les informations relatives :

- à leur stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance ;
- aux moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre de cette politique.

Ce reporting est publié une fois par an et est disponible sur le site internet de la Société de Gestion www.dnca-investments.com dans la rubrique « Nos Expertises / Investissement Socialement Responsable ».

Politique de rémunération

Les rémunérations ont été déterminées conformément à la Politique de rémunération de DNCA Finance. La Politique de Rémunération fait l'objet d'une revue régulière et peut faire l'objet d'évolutions au fil du temps ; sa version en vigueur est disponible à tout moment sur le site internet de DNCA Finance, sous le lien suivant : https://www.dnca-investments.com/pages/informations-reglementaires

Deloitte & Associés
Olfa Boubaker
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
Anna Maslova
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Rémunérations DNCA Finance en 2024
Eléments quantitatifs (rubrique à destination exclusive des rapports annuels des fonds)

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2024 s'est élevé à 37,6 millions d'euros.
Ce montant se décompose comme suit :
- montant total des rémunérations fixes : 16,0 millions d'euros ;
- montant total des rémunérations variables : 21,6 millions d'euros :
  - ✓ dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 7,0 millions d'euros ;
  - ✓ dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 14,6 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires d'une rémunération variable au titre de 2024 a été de 172.

Eric Franc
Gérant

11 février 2025 | 14:34 CET

Grégoire Scheiff
Directeur des Opérations

11 février 2025 | 13:39 CET

19 place Vendôme 75001 Paris
Tél. +33 (0)1 58 62 55 00 | Fax +33 (0)1 58 62 55 19
www.dnca-investments.com

DNCA Finance est une société de gestion agréée par l'A.M.F. sous le n° GP08030
Conseiller en investissement financier non indépendant au sens de la Directive MIFID 2 | S.C.S. au capital de 1 634 468,34 €
SIRET 432 518 041 00046 | APE 6630Z | N° de TVA intracommunautaire : FR 73 432 518 041
DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Informations complémentaires relatives aux règlements SFDR et Taxonomie :

Le Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux (ES) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable au sens de l'article 2(17) du Règlement SFDR, cependant il prévoit une proportion minimale d'investissements durables de 20%.
Dans le cadre de l'application de la politique de gestion des incidences négatives de la société de gestion, le fonds prend également en compte les principales incidences négatives (principal adverse impacts « PAI ») sur les facteurs de durabilité en appliquant notamment sa politique d'investisseur responsable, sa politique de gestion des incidences négatives, sa politique d'exclusions sectorielles (armes controversées, charbon et hydrocarbures non conventionnels), ainsi que la Trajectoire Climat de DNCA Finance. Ces dernières dont détaillées dans la rubrique ISR sur le site internet de la société de gestion (www.dnca-investments.com).
Plus d'informations concernant la promotion des critères et la durabilité dans l'annexe ci jointe « annexe durabilité ».
Le Fonds peut investir dans des activités économiques durables sur le plan environnemental éligibles selon le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables, dit règlement « Taxonomie » (notamment les énergies renouvelables, la rénovation de bâtiments, les transports à faible émission de carbone, la production et la distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et la dépollution, etc.).
A la date du prospectus, la société de gestion s'attend à ce que la proportion des investissements du fonds dans des activités respectueuses de l'environnement et alignées sur la taxonomie (y compris les activités habilitantes et transitoires) s'élève à 0%.
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le fonds est sujet à des risques en matière de durabilité, en ce compris les risques inhérents à l'ESG (en ce compris tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), comme un événement ou une situation environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. De plus amples informations sur la gestion des risques en matière de durabilité sont détaillées dans la politique disponible sur le site internet de la Société de gestion. L'utilisation de la note « Responsabilité d'Entreprise » (outil d'évaluation propriétaire)

dans le processus d'investissement vise à réduire l'exposition du portefeuille au risque de durabilité.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA VALUE EUROPE

Identifiant d'entité juridique : 9695008J9M3RIZD9WI04

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

*Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.*

*La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.*

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐Oui	☑Non
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** :	☑ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 43,9% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☑ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 25,3%
	☑ ayant un objectif social 18,6%
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** :	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

*Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.*

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO/M$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO/m$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des *« Worst Offenders »* tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Note Responsabilité ABA	4,96/10	4,86/10	-0,10
Exposition à la transition vers une économie durable	15,84% de chiffre d'affaires	19,33% de chiffre d'affaires	+3,49%
% Exposition aux ODD	15,84% de chiffre d'affaires	19,33% de chiffre d'affaires	+3,49%
Empreinte carbone	879	946	+67
Intensité carbone	1 199	1 339	+141
% dans la liste des *« Worst Offenders »*	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

- **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci est dans l'ensemble stable. Tous les nouveaux titres investis, BASF, Burberry, Barclays, Commerzbank, Danone, Edenred, Fraport, Fresenius, Roche et Societe Generale ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10.
S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui-ci augmente de 2.5% principalement en raison de l'investissement de plusieurs valeurs significativement exposée à une transition durable : Danone (31%), Edenred (54%), Fresenius (100%) et Roche (90%). Au contraire, le fonds a cédé plusieurs entreprises avec une expositif minime (<6%) : Lloyds, Carrefour, Lancashire, Credit Agricole.Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)

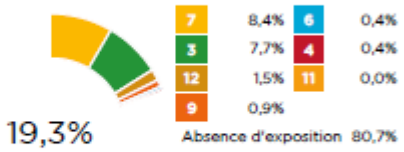

1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des *« Worst Offenders »* de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social n'a impacté le produit financier au cours de l'année écoulée. Cependant, Veolia a par exemple a pu faire l'object d'une controverse mineure (pratiques d'entente illicite).

*Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.*

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste *« Worst Offenders »* après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion *« Worst Offenders »*, interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :
1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste *« Worst Offenders »*.

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO_2, intensité de CO_2, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO_2	100%	30 000		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO_2	100%	9 069		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO_2	100%	374 287		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO_2	100%	413 356		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO_2	100%	39 069		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO_2/EUR M investis	100%	946	100%	571
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO_2/EUR M de CA	100%	1 339	100%	933
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		100%	0%	100%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		100%	69,3%	99%	59,3%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		5%	52,5%	6%	63,2%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	100%	0,7	100%	0,4
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		100%	0,1%	100%	0,2%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	6%	0	3%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	98%	2,8	99%	6,9
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		72%	12,2%	71%	11,6%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		100%	41,7%	100%	42,3%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m^3/EUR M de CA	59%	2 104	70%	714
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		11%	0,6%	6%	0,2%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		100%	0,0%	100%	0,0%
	T CO_2/EUR M de CA	100%	134	100%	90

Source : MSCI

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

*La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).*

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ISS A/S	Biens et services industriels	2,98%	Danemark
Anglo American PLC	Ressources de base	2,83%	Royaume-Uni
Heineken NV	Agroalimentaire, boisson et tabac	2,77%	Pays-Bas
ASR Nederland NV	Assurance	2,74%	Pays-Bas
Enel SpA	Services aux collectivités	2,73%	Italie
Subsea 7 SA	Énergie	2,72%	Norvège
Deutsche Telekom AG	Télécommunications	2,57%	Allemagne
SBM Offshore NV	Énergie	2,55%	Pays-Bas
Euronext NV	Services financiers	2,45%	France
Airbus SE	Biens et services industriels	2,44%	Pays-Bas
Nexans SA	Biens et services industriels	2,44%	France
TotalEnergies SE	Énergie	2,43%	France
Shell PLC	Énergie	2,33%	Royaume-Uni
Koninklijke KPN NV	Télécommunications	2,28%	Pays-Bas
CRH PLC	Bâtiment et matériaux de construction	2,28%	Irlande

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

*L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.*

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 94,8% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 43,9% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

Investissements	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023	Données au 30/12/2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	94,8%	94,1%	92,5%
#1A Durables	43,9%	40,3%	36,7%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	-	-
Environnementaux autres	25,3%	23,5%	21,0%
Sociaux	18,6%	16,7%	15,7%
#1B Autres caractéristiques E/S	50,8%	53,8%	55,7%
#2 Autres	5,2%	5,9%	7,5%

Données au 31/12/2024

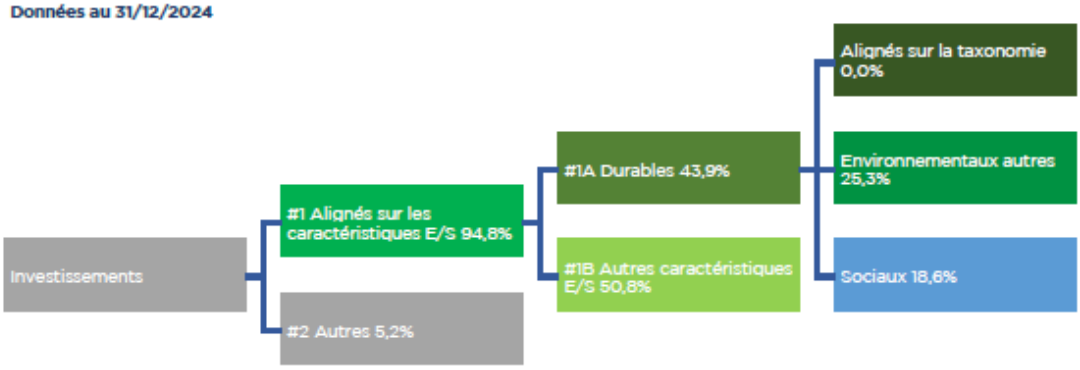

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.
DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	16,96%
Banques	11,07%
Santé	10,27%
Énergie	10,04%
Services aux collectivités	6,92%
Bâtiment et matériaux de construction	6,82%
Agroalimentaire, boisson et tabac	5,68%
Télécommunications	4,86%
Chimie	4,07%
Médias	3,83%
Produits et services de consommation	3,79%
Assurance	3,04%
Ressources de base	2,83%
Services financiers	2,45%
Voyages et loisirs	1,56%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 14,4%.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

*Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.*

*Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.*

*Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.*

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
*- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;*
*- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;*
*- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.*

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.
DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1] ?**

☐Oui:
☐Dans le gaz fossile
☐Dans l'énergie nucléaire
☑Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

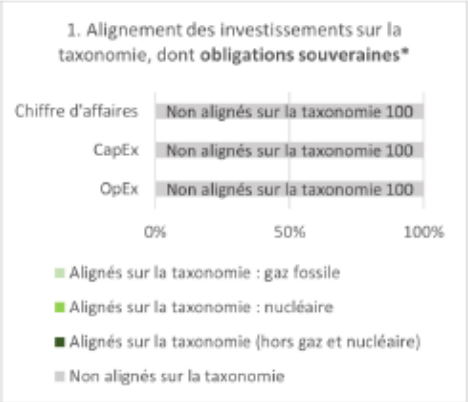

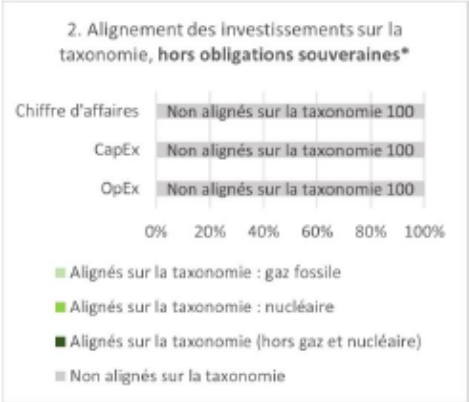

Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

**Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

[1] *Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.*

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

*Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.*

Le compartiment a investi 25,3% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 18,6% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.

2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats

3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (*« Worst Offenders »*). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2024, l'ensemble des sociétés en portefeuille n'ont pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée avec une exposition en chiffre d'affaires aux ODD augmentant de 2.5% (de 15.8% à 18.2%) principalement en raison de l'investissement de plusieurs valeurs significativement exposée à une transition durable : Danone (31%), Edenred (54%), Fresenius (100%) et Roche (90%).Engagement réactif avec Enel : Miss des objectifs ESG associés aux sustainability linked bonds de la société.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

*Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.*

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2024

DNCA VALUE EUROPE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

S'agissant d'un FCP, aucun droit de vote n'est attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion ; une information sur les modalités de fonctionnement du FCP est faite aux porteurs, selon les cas, soit individuellement, soit par voie de presse, soit par le bais des documents périodiques ou par tout autre moyen conformément à l'Instruction de l'AMF (en l'occurrence cette information est disponible sur le site internet de la société http://www.dncainvestments.com).

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sont sélectionnés par la société de gestion. La politique de sélection des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de la société : http://www.dnca-investments.com

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

02/12/2024 Changement de délégation : Le changement du gestionnaire administratif et comptable, anciennement CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 PARIS , dorénavant, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), 6, avenue de Provence - 75009 PARIS

02/12/2024 Mise à jour de la trame : L'ajout d'un renvoi vers l'Annexe précontractuelle prévue par le l'article 14 Règlement Délégué (UE) 2022/1288, dites Annexe II SFDR

02/12/2024 Frais : La modification du paragraphe relatif à la commission de surperformance concernant la période de référence

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**436 910 082,51**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	436 910 082,51	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**17 704 128,88**	
OPCVM	5 830 397,50	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	11 873 731,38	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**454 614 211,39**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**991 999,55**	
Comptes financiers	**9 309 813,12**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**10 301 812,67**	
Total Actif I + II	**464 916 024,06**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	403 841 500,39	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	54 784 542,31	
Capitaux propres I	**458 626 042,70**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**6 289 981,36**	
Concours bancaires	**0,00**	
Sous-total autres passifs IV	**6 289 981,36**	
Total Passifs : I + III + IV	**464 916 024,06**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	14 059 610,56	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	**14 059 610,56**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**	
Total Revenus financiers nets (A)	**14 059 610,56**	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-12 182 687,10	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-12 182 687,10**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**1 876 923,46**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**7 552,36**	
Revenus nets I = C + D	**1 884 475,82**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	40 582 342,72	
Frais de transactions externes et frais de cession	-522 918,04	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**40 059 424,68**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**1 790 493,61**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**41 849 918,29**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	7 228 547,87	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**7 228 547,87**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**3 821 600,33**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**11 050 148,20**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**54 784 542,31**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

L'objectif est de rechercher une performance à comparer, sur la durée de placement recommandée, à l'évolution des marchés d'actions de l'indice STOXX EUROPE 600 des pays de l'Union Européenne calculé dividendes réinvestis, notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	**458 626 042,70**	**401 033 597,52**	**406 427 832,04**	**423 303 035,17**	**395 097 706,40**
PART CAPI C					
Actif net	241 483 286,55	198 196 783,48	206 206 207,90	209 536 959,45	190 124 928,26
Nombre de parts	757 146,39020	702 689,34393	831 055,04382	830 962,88144	885 932,75197
Valeur liquidative unitaire	318,93	282,05	248,12	252,16	214,60
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	29,19	10,23	5,04	10,43	-39,59

PART CAPI I					
Actif net	190 201 544,59	185 279 013,24	180 327 665,77	196 605 562,75	184 158 400,34
Nombre de parts	683 163,27045	759 356,20489	850 170,61633	924 280,07265	1 029 362,10783
Valeur liquidative unitaire	278,41	243,99	212,10	212,71	178,90
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	27,73	11,53	6,86	11,19	-30,82

PART CAPI N					
Actif net	21 152 464,53	13 941 864,03	16 485 961,52	14 869 847,99	19 614 233,84
Nombre de parts	61 542,07991	46 260,29785	62 861,31309	56 434,40925	88 392,92170
Valeur liquidative unitaire	343,70	301,37	262,25	263,48	221,89
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	34,07	13,96	8,06	13,56	-38,46

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PART CAPI S					
Actif net	2 400 171,61	3 615 936,77	3 407 996,85	2 290 664,98	1 200 143,96
Nombre de parts	16 241,54888	28 533,33660	31 244,16596	21 117,24172	13 287,60987
Valeur liquidative unitaire	147,77	126,72	109,07	108,47	90,32
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	17,58	7,15	4,62	6,74	-14,64

PART CAPI Y					
Actif net	168 311,95				
Nombre de parts	1 688,0470				
Valeur liquidative unitaire	99,70				
Distribution unitaire sur revenu net	0,00				
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00				
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00				
Capitalisation unitaire	1,04				

PARTS CAPI DE					
Actif net	3 220 263,47				
Nombre de parts	28 222,00000				
Valeur liquidative unitaire	114,10				
Distribution unitaire sur revenu net	0,00				
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00				
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00				
Capitalisation unitaire	10,41				

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part DE :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part Y :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part N :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010058008	2,39 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
I	FR0010884361	1,2 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
N	FR0013294303	1,3 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
S	FR0013311529	0,2 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
DE	FR0013471794	1,4 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
Y	FR001400MMB7	2,15 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010058008	Néant
I	FR0010884361	Néant
N	FR0013294303	Néant
S	FR0013311529	Néant
DE	FR0013471794	Néant
Y	FR001400MMB7	Néant

Commission de surperformance

Part FR0010058008 C

20% de la performance positive nette de frais au-delà de l'EURO STOXX 600 NR calculé avec High Water Mark*

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indicée.

20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice EURO STOXX 600 avec High Water Mark (dividendes réinvestis, cours de clôture – code BLOOMBERG SXXR index) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.

Le système de « High Water Mark » n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la valeur liquidative dite « High Water Mark », égale à la dernière valeur liquidative de clôture d'exercice ayant supporté une commission de surperformance (tous exercices comptables confondus), ou à défaut, à la valeur liquidative d'origine.

Période de référence :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans glissants et elle est réinitialisée dès lors que des commissions de superformance sont prélevées. La première période de référence de 5 ans débute le 1er janvier 2022.
La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à son indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.
Sur une même période de référence, la surperformance réalisée au titre d'un exercice peut être reportée sur les exercices suivants et compenser des sous performances ultérieures.
Période d'observation et fréquence de cristallisation :
La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.
La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.
L'exemple ci-dessous illustre les modalités de calcul de la commission de surperformance, le mécanisme de rattrapage et l'incidence potentielle sur le rendement des investissements :
Il est précisé qu'une quote-part des frais de gestion financière prélevés peut servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du Fonds dont la liste est tenue à disposition des investisseurs au siège social de la société de gestion.
Pour toute information complémentaire, les porteurs de parts peuvent se reporter au rapport annuel de l'OPCVM.

Part FR0010884361 I
20% de la performance positive nette de frais au-delà de l'EURO STOXX 600 NR calculé avec High Water Mark*
La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indicée.
20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice EURO STOXX 600 avec High Water Mark (dividendes réinvestis, cours de clôture – code BLOOMBERG SXXR index) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.
Le système de « High Water Mark » n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la valeur liquidative dite « High Water Mark », égale à la dernière valeur liquidative de clôture d'exercice ayant supporté une commission de surperformance (tous exercices comptables confondus), ou à défaut, à la valeur liquidative d'origine.
Période de référence :
La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans glissants et elle est réinitialisée dès lors que des commissions de superformance sont prélevées. La première période de référence de 5 ans débute le 1er janvier 2022.
La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à son indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Sur une même période de référence, la surperformance réalisée au titre d'un exercice peut être reportée sur les exercices suivants et compenser des sous performances ultérieures.
Période d'observation et fréquence de cristallisation :
La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.
La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.
L'exemple ci-dessous illustre les modalités de calcul de la commission de surperformance, le mécanisme de rattrapage et l'incidence potentielle sur le rendement des investissements :
Il est précisé qu'une quote-part des frais de gestion financière prélevés peut servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du Fonds dont la liste est tenue à disposition des investisseurs au siège social de la société de gestion.
Pour toute information complémentaire, les porteurs de parts peuvent se reporter au rapport annuel de l'OPCVM.

Part FR0013294303 N
20% de la performance positive nette de frais au-delà de l'EURO STOXX 600 NR calculé avec High Water Mark*
La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indicée.
20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice EURO STOXX 600 avec High Water Mark (dividendes réinvestis, cours de clôture – code BLOOMBERG SXXR index) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.
Le système de « High Water Mark » n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la valeur liquidative dite « High Water Mark », égale à la dernière valeur liquidative de clôture d'exercice ayant supporté une commission de surperformance (tous exercices comptables confondus), ou à défaut, à la valeur liquidative d'origine.
Période de référence :
La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans glissants et elle est réinitialisée dès lors que des commissions de superformance sont prélevées. La première période de référence de 5 ans débute le 1er janvier 2022.
La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à son indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.
Sur une même période de référence, la surperformance réalisée au titre d'un exercice peut être reportée sur les exercices suivants et compenser des sous performances ultérieures.
Période d'observation et fréquence de cristallisation :
La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.
L'exemple ci-dessous illustre les modalités de calcul de la commission de surperformance, le mécanisme de rattrapage et l'incidence potentielle sur le rendement des investissements :
Il est précisé qu'une quote-part des frais de gestion financière prélevés peut servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du Fonds dont la liste est tenue à disposition des investisseurs au siège social de la société de gestion.
Pour toute information complémentaire, les porteurs de parts peuvent se reporter au rapport annuel de l'OPCVM.

Part FR0013311529 S
Néant

Part FR0013471794 DE
Néant

Part FR001400MMB7 Y
20% de la performance positive nette de frais au-delà de l'EURO STOXX 600 NR calculé avec High Water Mark
La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indicée.
20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice EURO STOXX 600 avec High Water Mark (dividendes réinvestis, cours de clôture – code BLOOMBERG SXXR index) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.
Le système de « High Water Mark » n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la valeur liquidative dite « High Water Mark », égale à la dernière valeur liquidative de clôture d'exercice ayant supporté une commission de surperformance (tous exercices comptables confondus), ou à défaut, à la valeur liquidative d'origine.
Période de référence :
La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans glissants et elle est réinitialisée dès lors que des commissions de superformance sont prélevées. La première période de référence de 5 ans débute le 1er janvier 2022.
La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à son indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.
Sur une même période de référence, la surperformance réalisée au titre d'un exercice peut être reportée sur les exercices suivants et compenser des sous performances ultérieures.
Période d'observation et fréquence de cristallisation :
La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.
L'exemple ci-dessous illustre les modalités de calcul de la commission de surperformance, le mécanisme de rattrapage et l'incidence potentielle sur le rendement des investissements :
Il est précisé qu'une quote-part des frais de gestion financière prélevés peut servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du Fonds dont la liste est tenue à disposition des investisseurs au siège social de la société de gestion.
Pour toute information complémentaire, les porteurs de parts peuvent se reporter au rapport annuel de l'OPCVM.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, warrant, obligations convertibles, bons de souscription : Euroclear : 0,025 % TTC max, minimum 20 € Autres pays 0,025 % TTC max, minimum 40 € TCN, BT, Produits de taux, EMTN simples : Forfait France : 20€ TTC Forfait Etranger : 40€ TTC Marché à terme Eurex Monep Options 0.40% TTC max, minimum 7€ Futures 2€/lot TTC max OPC : forfait 180€ TTC maximum Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :
Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :
Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :
• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :
• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :
Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :
Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :
Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :
Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :
• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :
Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit

- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaire court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaire court terme »,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini par la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas,

- L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Compléments d’information concernant le contenu de l’annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d’Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l’investissement.

La notation peut s’appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d’un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l’émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d’Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d’activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l’exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**401 033 597,52**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	123 560 276,96	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-115 132 727,79	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 876 923,46	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	40 059 424,68	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	7 228 547,87	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**458 626 042,70**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	256 124,07740	80 321 639,86
Parts rachetés durant l'exercice	-201 667,03113	-61 283 842,64
Solde net des souscriptions/rachats	54 457,04627	19 037 797,22
PART CAPI I		
Parts souscrites durant l'exercice	105 130,75352	28 222 925,67
Parts rachetés durant l'exercice	-181 323,68796	-45 541 738,15
Solde net des souscriptions/rachats	-76 192,93444	-17 318 812,48
PART CAPI N		
Parts souscrites durant l'exercice	34 896,79943	11 626 868,09
Parts rachetés durant l'exercice	-19 615,01737	-6 458 388,16
Solde net des souscriptions/rachats	15 281,78206	5 168 479,93
PART CAPI S		
Parts souscrites durant l'exercice	1 925,22458	244 311,00
Parts rachetés durant l'exercice	-14 217,01230	-1 814 920,95
Solde net des souscriptions/rachats	-12 291,78772	-1 570 609,95
PART CAPI Y		
Parts souscrites durant l'exercice	2 025,3590	202 549,79
Parts rachetés durant l'exercice	-337,3120	-33 837,89
Solde net des souscriptions/rachats	1 688,0470	168 711,90
PARTS CAPI DE		
Parts souscrites durant l'exercice	28 222,00000	2 941 982,55
Parts rachetés durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	28 222,00000	2 941 982,55

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI I	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI N	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI S	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI Y	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PARTS CAPI DE	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0010058008	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	241 483 286,55	757 146,39020	318,93
FR0010884361	PART CAPI I	Capitalisable	EUR	190 201 544,59	683 163,27045	278,41
FR0013294303	PART CAPI N	Capitalisable	EUR	21 152 464,53	61 542,07991	343,70
FR0013311529	PART CAPI S	Capitalisable	EUR	2 400 171,61	16 241,54888	147,77
FR001400MMB7	PART CAPI Y	Capitalisable	EUR	168 311,95	1 688,0470	99,70
FR0013471794	PARTS CAPI DE	Capitalisable	EUR	3 220 263,47	28 222,00000	114,10

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France +/-	Royaume-Uni +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Italie +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	436 910,08	131 100,00	67 037,91	66 379,56	58 603,17	29 316,64
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**436 910,08**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**9 309,81**	0,00	0,00	0,00	9 309,81
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**9 309,81**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	9 309,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**9 309,81**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	GBP +/-	CHF +/-	DKK +/-	NOK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	67 835,67	25 343,43	21 929,06	11 833,02	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	299,45	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**68 135,12**	**25 343,43**	**21 929,06**	**11 833,02**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d’autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	299 446,62
Ventes à règlement différé	317 790,73
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	374 762,20
Total des créances	**991 999,55**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-1 165 458,96
Frais de gestion	-5 124 522,40
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-6 289 981,36**
Total des créances et dettes	**-5 297 981,81**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	31/12/2024
Frais fixes	5 277 790,11
Frais fixes en % actuel	2,39
Frais variables	1 983 012,72
Frais variables en % actuel	0,90
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI I	31/12/2024
Frais fixes	2 226 029,51
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	2 214 647,91
Frais variables en % actuel	1,19
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI N	31/12/2024
Frais fixes	250 319,19
Frais fixes en % actuel	1,30
Frais variables	191 441,97
Frais variables en % actuel	0,99
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI S	31/12/2024
Frais fixes	4 963,53
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI Y	31/12/2024
Frais fixes	804,30
Frais fixes en % actuel	2,12
Frais variables	28,42
Frais variables en % actuel	0,08
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PARTS CAPI DE	31/12/2024
Frais fixes	33 649,44
Frais fixes en % actuel	1,39
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0010885236	OSTRUM SRI MONEY PLUS-IC EUR	5 830 397,50
Total			**5 830 397,50**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**1 884 475,82**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 884 475,82**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 884 475,82**	

PART CAPI C		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-31 734,30	
Total	**-31 734,30**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI I		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	1 618 290,67	
Total	**1 618 290,67**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI N		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	169 814,48	
Total	**169 814,48**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI S		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	70 307,54	
Total	**70 307,54**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI Y		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-322,26	
Total	**-322,26**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PARTS CAPI DE		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	58 119,69	
Total	**58 119,69**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**41 849 918,29**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**41 849 918,29**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**41 849 918,29**	

PART CAPI C		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	22 135 171,36	
Total	**22 135 171,36**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI I		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	17 333 023,82	
Total	**17 333 023,82**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI N		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	1 927 961,21	
Total	**1 927 961,21**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART CAPI S		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	215 483,02	
Total	**215 483,02**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI Y		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	2 088,28	
Total	**2 088,28**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PARTS CAPI DE		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	236 190,60	
Total	**236 190,60**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**436 910 082,51**	**95,27**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**436 910 082,51**	**95,27**
Aérospatial / Défense			28 481 062,75	6,21
AIRBUS	EUR	80 098	12 397 568,44	2,70
DASSAULT AVIATION	EUR	35 768	7 053 449,60	1,54
LEONARDO	EUR	348 247	9 030 044,71	1,97
Alimentation			18 293 554,81	3,99
ASSOCIATED BRITISH FOODS	GBP	357 210	8 827 841,85	1,93
DANONE	EUR	145 358	9 465 712,96	2,06
Assurances multirisques			12 131 059,08	2,65
ASR NEDERLAND	EUR	264 986	12 131 059,08	2,65
Banques			48 418 257,51	10,56
BARCLAYS	GBP	2 844 434	9 226 483,97	2,01
BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	123 184	7 294 956,48	1,59
CAIXABANK	EUR	1 486 580	7 783 732,88	1,70
COMMERZBANK	EUR	519 574	8 170 301,15	1,78
INTESA SANPAOLO	EUR	2 144 796	8 285 346,95	1,81
SOCIETE GENERALE	EUR	281 938	7 657 436,08	1,67
Boissons			12 498 178,80	2,73
HEINEKEN	EUR	181 924	12 498 178,80	2,73
Chimie			18 367 766,22	4,01
BASF NOM.	EUR	217 983	9 255 558,18	2,02
LANXESS	EUR	386 438	9 112 208,04	1,99
Commerce de détail			10 150 640,50	2,21
ALD	EUR	1 550 900	10 150 640,50	2,21
Compagnies pétrolières			9 873 022,06	2,15
SHELL	EUR	327 844	9 873 022,06	2,15
Construction / Matériaux			31 625 623,65	6,90
CRH PLC	GBP	118 982	10 670 786,13	2,33
FLSMIDTH & CO.B	DKK	175 007	8 354 452,22	1,82
SAINT-GOBAIN	EUR	147 029	12 600 385,30	2,75
Electricité			12 001 244,44	2,62
ENEL	EUR	1 742 847	12 001 244,44	2,62
Electronique / Equipements électriques			16 224 835,40	3,54
NEXANS	EUR	71 786	7 480 101,20	1,63
REXEL	EUR	355 477	8 744 734,20	1,91
ENERGIE ALTERNATIVE			6 912 772,40	1,51
CORPORACION ACCIONA ENERGIAS R	EUR	388 358	6 912 772,40	1,51
Energie non renouvelable			10 220 088,15	2,23
TOTALENERGIES SE	EUR	191 495	10 220 088,15	2,23

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Equipements et services de santé			10 839 691,98	2,36
FRESENIUS	EUR	323 187	10 839 691,98	2,36
Equip serv/distrib prod pétro			23 946 986,36	5,22
SBM OFFSHORE	EUR	714 267	12 113 968,32	2,64
SUBSEA 7	NOK	774 087	11 833 018,04	2,58
Exploitation minière			14 133 098,56	3,08
ANGLO AMERICAN	GBP	494 228	14 133 098,56	3,08
Finance générale			11 165 730,00	2,43
EURONEXT	EUR	103 100	11 165 730,00	2,43
Gaz eau et autres serv aux collectivités			8 958 363,95	1,95
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	330 445	8 958 363,95	1,95
Industrie pharmaceutique et Biotechnologie			37 698 743,25	8,22
NOVARTIS AG-REG	CHF	110 302	10 413 269,54	2,27
ROCHE HOLDING BJ	CHF	35 241	9 583 391,52	2,09
SANDOZ GROUP	CHF	135 151	5 346 775,23	1,17
SANOFI	EUR	131 804	12 355 306,96	2,69
Ingénierie Industrielle			6 209 446,10	1,35
DAIMLER TRUCK HOLDING	EUR	168 506	6 209 446,10	1,35
Média			15 701 128,89	3,42
INFORMA	GBP	878 304	8 482 579,89	1,85
PUBLICIS GROUPE	EUR	70 083	7 218 549,00	1,57
Produits à usage domestique			9 527 995,11	2,08
BURBERRY GROUP	GBP	803 735	9 527 995,11	2,08
Services de soutien aux entreprises			23 077 315,20	5,03
EDENRED	EUR	299 298	9 502 711,50	2,07
ISS	DKK	770 992	13 574 603,70	2,96
Téléphonie fixe			22 691 704,45	4,95
DEUTSCHE TELEKOM	EUR	415 281	11 997 468,09	2,62
KONINKLIJKE KPN	EUR	3 042 457	10 694 236,36	2,33
Transport industriel			10 794 888,00	2,35
FRAPORT AG	EUR	184 528	10 794 888,00	2,35
Voyage et Loisirs			6 966 884,89	1,52
INTERCONTINENTAL HOTELS	GBP	57 860	6 966 884,89	1,52
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**17 704 128,88**	**3,86**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**5 830 397,50**	**1,27**
OSTRUM SRI MONEY PLUS-IC EUR	EUR	53	5 830 397,50	1,27
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**11 873 731,38**	**2,59**
CM-AM PEA SECURITE	EUR	1 026,343	11 873 731,38	2,59
Total			**454 614 211,39**	**99,13**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	454 614 211,39
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	10 301 812,67
Autres passifs (-)	-6 289 981,36
Total = actif net	**458 626 042,70**

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Composition de l'actif au 31 décembre 2024

DNCA VALUE EUROPE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
DNCA FINANCE
19, place Vendome
75001 PARIS

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement DNCA VALUE EUROPE, et en application des dispositions de l'article L.214-17 du Code monétaire et financier et de l'article 411-125 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 31 décembre 2024 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre la présente attestation dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Arnaud Percheron

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Inventaire STANDARD Reporting (HISINR)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : FXE Dev. Bloomberg 18 h
PORTEFEUILLE : F5775 DNCA VALUE EUROPE VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : CLASST TC23 + Date Ech , Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	----------> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
PORTEFEUILLE TITRES												
Actions et valeurs assimilees												
Actions , valeurs assimilees nego. sur un marche regl. ou assimile												
Actions et valeurs ass. neg. sur un marche regl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)												
DEVISE VALEUR : CHF FRANC SUISSE												
CH0012005267	NOVARTIS AG-REG	110,302.	P CHF	81.5452	M 30/12/24	88.7		8,407,450.88	10,413,269.54	0.	2,005,818.66	2.27
CH0012032048	ROCHE HOLDING BJ	35,241.	P CHF	226.8848	M 30/12/24	255.5		8,219,484.8	9,583,391.52	0.	1,363,906.72	2.09
CH1243598427	SANDOZ GROUP AG	135,151.	P CHF	25.9414	M 30/12/24	37.17		3,641,729.36	5,346,775.23	0.	1,705,045.87	1.17
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : CHF FRANC SUISSE												
					CUMUL (EUR)			20,268,665.04	25,343,436.29	0.	5,074,771.25	5.53
DEVISE VALEUR : DKK COURONNE DANOISE												
DK0010234467	FLSMIDTH	175,007.	P DKK	267.5535	M 30/12/24	356.		6,276,224.78	8,354,452.22	0.	2,078,227.44	1.82
DK0060542181	ISS A/S	770,992.	P DKK	130.8607	M 30/12/24	131.3		13,532,893.8	13,574,603.7	0.	41,709.9	2.96
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : DKK COURONNE DANOISE												
					CUMUL (EUR)			19,809,118.58	21,929,055.92	0.	2,119,937.34	4.78
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
DE0005470405	LANXESS AG	386,438.	P EUR	34.5117	M 30/12/24	23.58		13,336,631.34	9,112,208.04	0.	-4,224,423.3	1.99
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM	415,281.	P EUR	16.5855	M 30/12/24	28.89		6,887,658.24	11,997,468.09	0.	5,109,809.85	2.62
DE0005773303	FRAPORT AG	184,528.	P EUR	48.4863	M 30/12/24	58.5		8,947,080.48	10,794,888.	0.	1,847,807.52	2.35
DE0005785604	FRESENIUS	323,187.	P EUR	28.4937	M 30/12/24	33.54		9,208,794.82	10,839,691.98	0.	1,630,897.16	2.36
DE000BASF111	BASF SE	217,983.	P EUR	45.553	M 30/12/24	42.46		9,929,789.97	9,255,558.18	0.	-674,231.79	2.02
DE000CBK1001	COMMERZBANK	519,574.	P EUR	16.3356	M 30/12/24	15.725		8,487,575.9	8,170,301.15	0.	-317,274.75	1.78
DE000DTR0CK8	DAIMLER TRUCK HO	168,506.	P EUR	28.3675	M 30/12/24	36.85		4,780,087.75	6,209,446.1	0.	1,429,358.35	1.35
ES0105563003	CORP ACCIONA ENE	388,358.	P EUR	25.5365	M 31/12/24	17.8		9,917,314.32	6,912,772.4	0.	-3,004,541.92	1.51
ES0140609019	CAIXABANK SA	1,486,580.	P EUR	3.8359	M 31/12/24	5.236		5,702,350.79	7,783,732.88	0.	2,081,382.09	1.70
FR0000044448	NEXANS SA	71,786.	P EUR	73.1157	M 31/12/24	104.2		5,248,681.12	7,480,101.2	0.	2,231,420.08	1.63
FR0000120271	TOTALENERGIES SE	191,495.	P EUR	45.7828	M 31/12/24	53.37		8,767,174.01	10,220,088.15	0.	1,452,914.14	2.23
FR0000120578	SANOFI	131,804.	P EUR	80.4814	M 31/12/24	93.74		10,607,765.3	12,355,306.96	0.	1,747,541.66	2.69
FR0000120644	DANONE	145,358.	P EUR	65.24	M 31/12/24	65.12		9,483,154.07	9,465,712.96	0.	-17,441.11	2.06
FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNE	330,445.	P EUR	23.8166	M 31/12/24	27.11		7,870,073.24	8,958,363.95	0.	1,088,290.71	1.95
FR0000125007	SAINT GOBAIN	147,029.	P EUR	45.7287	M 31/12/24	85.7		6,723,445.51	12,600,385.3	0.	5,876,939.79	2.75
FR0000130577	PUBLICIS GROUPE	70,083.	P EUR	57.3197	M 31/12/24	103.		4,017,135.66	7,218,549.	0.	3,201,413.34	1.57
FR0000130809	SOC GENERALE SA	281,938.	P EUR	25.4962	M 31/12/24	27.16		7,188,347.08	7,657,436.08	0.	469,089.	1.67
FR0000131104	BNP PARIBAS	123,184.	P EUR	50.1949	M 31/12/24	59.22		6,183,213.24	7,294,956.48	0.	1,111,743.24	1.59
FR0010451203	REXEL SA	355,477.	P EUR	16.9101	M 31/12/24	24.6		6,011,163.41	8,744,734.2	0.	2,733,570.79	1.91
FR0010908533	EDENRED	299,298.	P EUR	31.2555	M 31/12/24	31.75		9,354,713.11	9,502,711.5	0.	147,998.39	2.07
FR0013258662	AYVENS SA	1,550,900.	P EUR	8.2864	M 31/12/24	6.545		12,851,440.97	10,150,640.5	0.	-2,700,800.47	2.21
FR0014004L86	DASSAULT AVIATIO	35,768.	P EUR	105.2536	M 31/12/24	197.2		3,764,710.92	7,053,449.6	0.	3,288,738.68	1.54
GB00BP6MXD84	SHELL PLC	327,844.	P EUR	19.0039	M 31/12/24	30.115		6,230,327.9	9,873,022.06	0.	3,642,694.16	2.15
IE0001827041	CRH PLC	118,982.	P GBP	33.8811	M 31/12/24	74.14		4,103,337.06	10,670,786.13	0.	6,567,449.07	2.33
IT0000072618	INTESA SANPAOLO	2,144,796.	P EUR	2.1291	M 30/12/24	3.863		4,566,390.53	8,285,346.95	0.	3,718,956.42	1.81
IT0003128367	ENEL SPA	1,742,847.	P EUR	6.0687	M 30/12/24	6.886		10,576,777.05	12,001,244.44	0.	1,424,467.39	2.62
IT0003856405	LEONARDO SPA	348,247.	P EUR	8.5204	M 30/12/24	25.93		2,967,209.63	9,030,044.71	0.	6,062,835.08	1.97
NL0000009082	KPN (KONIN) NV	3,042,457.	P EUR	2.8548	M 31/12/24	3.515		8,685,642.17	10,694,236.36	0.	2,008,594.19	2.33
NL0000009165	HEINEKEN NV	181,924.	P EUR	89.0516	M 31/12/24	68.7		16,200,626.52	12,498,178.8	0.	-3,702,447.72	2.73

Inventaire STANDARD Reporting (HISINR)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : FXE Dev. Bloomberg 18 h
PORTEFEUILLE : F5775 DNCA VALUE EUROPE VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : CLASST TC23 + Date Ech , Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	----------> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
NL0000235190 AIRBUS SE		80,098.	P EUR	111.8194	M 31/12/24	154.78		8,956,511.91	12,397,568.44	0.	3,441,056.53	2.70
NL0000360618 SBM OFFSHORE NV		714,267.	P EUR	14.1912	M 31/12/24	16.96		10,136,339.18	12,113,968.32	0.	1,977,629.14	2.64
NL0006294274 EURONEXT NV		103,100.	P EUR	82.2312	M 31/12/24	108.3		8,478,040.67	11,165,730.	0.	2,687,689.33	2.43
NL0011872643 ASR NEDERLAND NV		264,986.	P EUR	37.6599	M 31/12/24	45.78		9,979,352.77	12,131,059.08	0.	2,151,706.31	2.65
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												
					CUMUL (EUR)			266,148,856.64	320,639,687.99	0.	54,490,831.35	69.91
DEVISE VALEUR : GBP LIVRE STERLING												
GB0006731235 ASSOC BRIT FOODS		357,210.	P GBP	22.532	M 31/12/24	20.43		9,208,431.66	8,827,841.85	0.	-380,589.81	1.92
GB0031348658 BARCLAYS PLC		2,844,434.	P GBP	1.8308	M 31/12/24	2.6815		6,082,628.33	9,226,483.97	0.	3,143,855.64	2.01
GB0031743007 BURBERRY GROUP		803,735.	P GBP	11.5141	M 31/12/24	9.8		10,848,023.99	9,527,995.11	0.	-1,320,028.88	2.08
GB00BHJYC057 INTERCONTINENTAL		57,860.	P GBP	58.5173	M 31/12/24	99.54		3,999,080.2	6,966,884.89	0.	2,967,804.69	1.52
GB00BMJ6DW54 INFORMA PLC		878,304.	P GBP	5.379	M 31/12/24	7.984		5,413,784.04	8,482,579.89	0.	3,068,795.85	1.85
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : GBP LIVRE STERLING												
					CUMUL (EUR)			35,551,948.22	43,031,785.71	0.	7,479,837.49	9.38
DEVISE VALEUR : NOK COURONNE NORVEGIENNE												
LU0075646355 SUBSEA 7 SA		774,087.	P NOK	133.518	M 30/12/24	180.1		9,216,085.62	11,833,018.04	0.	2,616,932.42	2.58
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : NOK COURONNE NORVEGIENNE												
					CUMUL (EUR)			9,216,085.62	11,833,018.04	0.	2,616,932.42	2.58
DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US												
GB00B1XZS820 ANGLO AMER PLC		494,228.	P GBP	22.2253	M 31/12/24	23.64		12,751,801.88	14,133,098.56	0.	1,381,296.68	3.08
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US												
					CUMUL (EUR)			12,751,801.88	14,133,098.56	0.	1,381,296.68	3.08
Actions et valeurs ass. neg. sur un marche regl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)												
					CUMUL (EUR)			363,746,475.98	436,910,082.51	0.	73,163,606.53	95.26
Actions , valeurs assimilees nego. sur un marche regl. ou assimile												
					CUMUL (EUR)			363,746,475.98	436,910,082.51	0.	73,163,606.53	95.26
Actions et valeurs assimilees												
					CUMUL (EUR)			363,746,475.98	436,910,082.51	0.	73,163,606.53	95.26
Titres d OPC												
OPCVM et equivalents d autres etats membres de l UE												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
FR0010885236 OST SRI MN +-ICEUR		53.	P EUR	108011.0357	M 30/12/24	110007.5		5,724,584.89	5,830,397.5	0.	105,812.61	1.27
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												
					CUMUL (EUR)			5,724,584.89	5,830,397.5	0.	105,812.61	1.27

Inventaire STANDARD Reporting (HISINR)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : FXE Dev. Bloomberg 18 h
PORTEFEUILLE : F5775 DNCA VALUE EUROPE VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : CLASST TC23 + Date Ech , Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	----------> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
OPCVM et equivalents d autres etats membres de l UE												
					CUMUL (EUR)			5,724,584.89	5,830,397.5	0.	105,812.61	1.27
FIA et equivalents d autres etats membres de l UE												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
FR0010455808	CM-AM PEA SECURI	1,026.343	P EUR	10711.9979	M 30/12/24	11568.97		10,994,184.07	11,873,731.38	0.	879,547.31	2.59
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												
					CUMUL (EUR)			10,994,184.07	11,873,731.38	0.	879,547.31	2.59
FIA et equivalents d autres etats membres de l UE												
					CUMUL (EUR)			10,994,184.07	11,873,731.38	0.	879,547.31	2.59
Titres d OPC												
					CUMUL (EUR)			16,718,768.96	17,704,128.88	0.	985,359.92	3.86
PORTEFEUILLE TITRES												
					CUMUL (EUR)			380,465,244.94	454,614,211.39	0.	74,148,966.45	99.13
TRESORERIE												
Dettes et creances												
SRD et reglements differes												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
AP01.EUR	rachat à payer	-1,165,458.96	EUR	1.	31/12/24	1.		-1,165,458.96	-1,165,458.96	0.	0.	-0.25
VP01.EUR	souscrip.à recevoir	317,790.73	EUR	1.	31/12/24	1.		317,790.73	317,790.73	0.	0.	0.07
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												
					CUMUL (EUR)			-847,668.23	-847,668.23	0.	0.	-0.18
SRD et reglements differes												
					CUMUL (EUR)			-847,668.23	-847,668.23	0.	0.	-0.18
Coupons et dividendes												
DEVISE VALEUR : GBP LIVRE STERLING												
GB0006731235	ASSOC BRIT FOODS	357,210.	P GBP	0.693	31/12/24	0.	A	300,792.89	299,446.62	0.	-1,346.27	0.07
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : GBP LIVRE STERLING												
					CUMUL (EUR)			300,792.89	299,446.62	0.	-1,346.27	0.07
Coupons et dividendes												
					CUMUL (EUR)			300,792.89	299,446.62	0.	-1,346.27	0.07
Frais de gestion												
Frais de gestion												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
FCRIC1.EUR	Pro com pf fig s/rch	-82,310.13	EUR	1.	31/12/24	1.		-82,310.13	-82,310.13	0.	0.	-0.02
FCRIC3.EUR	Pro com pf fig s/rch	-87,214.11	EUR	1.	31/12/24	1.		-87,214.11	-87,214.11	0.	0.	-0.02
FCRIC4.EUR	Pro com pf fig s/rch	-28.42	EUR	1.	31/12/24	1.		-28.42	-28.42	0.	0.	0.00
FCRIL1.EUR	Pro com pf fig s/rch	-4,758.66	EUR	1.	31/12/24	1.		-4,758.66	-4,758.66	0.	0.	0.00
FGESA1.EUR	Prov frais gestion	-3,948.32	EUR	1.	31/12/24	1.		-3,948.32	-3,948.32	0.	0.	0.00

Inventaire STANDARD Reporting (HISINR)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : FXE Dev. Bloomberg 18 h
PORTEFEUILLE : F5775 DNCA VALUE EUROPE VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : CLASST TC23 + Date Ech , Tris : BVAL)

V A L E U R		STATUTS VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	----------> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
FGESC1.EUR	Prov frais gestion		-506,835.12	EUR	1.	31/12/24	1.		-506,835.12	-506,835.12	0.	0.	-0.11
FGESC3.EUR	Prov frais gestion		-199,799.74	EUR	1.	31/12/24	1.		-199,799.74	-199,799.74	0.	0.	-0.04
FGESC4.EUR	Prov frais gestion		-320.92	EUR	1.	31/12/24	1.		-320.92	-320.92	0.	0.	0.00
FGESL1.EUR	Prov frais gestion		-24,067.11	EUR	1.	31/12/24	1.		-24,067.11	-24,067.11	0.	0.	-0.01
FGESR1.EUR	Prov frais gestion		-420.17	EUR	1.	31/12/24	1.		-420.17	-420.17	0.	0.	0.00
FPERC1.EUR	Prov com performance		-1,900,702.59	EUR	1.	31/12/24	1.		-1,900,702.59	-1,900,702.59	0.	0.	-0.41
FPERC3.EUR	Prov com performance		-2,127,433.8	EUR	1.	31/12/24	1.		-2,127,433.8	-2,127,433.8	0.	0.	-0.46
FPERL1.EUR	Prov com performance		-186,683.31	EUR	1.	31/12/24	1.		-186,683.31	-186,683.31	0.	0.	-0.04
	SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												
						CUMUL (EUR)			-5,124,522.4	-5,124,522.4	0.	0.	-1.12
	Frais de gestion												
						CUMUL (EUR)			-5,124,522.4	-5,124,522.4	0.	0.	-1.12
	Frais de gestion												
						CUMUL (EUR)			-5,124,522.4	-5,124,522.4	0.	0.	-1.12
	Autres dettes et creances												
	DEVISE VALEUR : EUR EURO												
DEBI.EUR	Débiteurs divers		374,762.2	EUR	1.	31/12/24	1.		374,762.2	374,762.2	0.	0.	0.08
	SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												
						CUMUL (EUR)			374,762.2	374,762.2	0.	0.	0.08
	Autres dettes et creances												
						CUMUL (EUR)			374,762.2	374,762.2	0.	0.	0.08
Dettes et creances													
						CUMUL (EUR)			-5,296,635.54	-5,297,981.81	0.	-1,346.27	-1.16
Disponibilites													
	Comptes a vue												
	DEVISE VALEUR : DKK COURONNE DANOISE												
BQ01.DKK	Banque		9.95	DKK	0.13366834	31/12/24	0.13409499		1.33	1.33	0.	0.	0.00
	SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : DKK COURONNE DANOISE												
						CUMUL (EUR)			1.33	1.33	0.	0.	
	DEVISE VALEUR : EUR EURO												
BQ01.EUR	Banque		9,309,811.79	EUR	1.	31/12/24	1.		9,309,811.79	9,309,811.79	0.	0.	2.03
	SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												
						CUMUL (EUR)			9,309,811.79	9,309,811.79	0.	0.	2.03
	Comptes a vue												
						CUMUL (EUR)			9,309,813.12	9,309,813.12	0.	0.	2.03

Inventaire STANDARD Reporting (HISINR)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : FXE Dev. Bloomberg 18 h
PORTEFEUILLE : F5775 DNCA VALUE EUROPE VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : CLASST TC23 + Date Ech , Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	----------> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
Disponibilites												
					CUMUL (EUR)			9,309,813.12	9,309,813.12	0.	0.	2.03
TRESORERIE												
					CUMUL (EUR)			4,013,177.58	4,011,831.31	0.	-1,346.27	0.87
PORTEFEUILLE : DNCA VALUE EUROPE (F5775)												
					(EUR)			384,478,422.52	458,626,042.7	0.	74,147,620.18	100.00

Inventaire STANDARD Reporting (HISINR)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : FXE Dev. Bloomberg 18 h
PORTEFEUILLE : F5775 DNCA VALUE EUROPE VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : CLASST TC23 + Date Ech , Tris : BVAL)

Portefeuille titres : 454,614,211.39 Coupons et dividendes a recevoir : 299,446.62

Frais de gestion du jour

A1 Prov frais gestion	:	122.42	EUR
C1 Prov frais gestion	:	15,729.66	EUR
C3 Prov frais gestion	:	6,198.68	EUR
C4 Prov frais gestion	:	9.83	EUR
L1 Prov frais gestion	:	746.91	EUR
R1 Prov frais gestion	:	13.03	EUR
C1 Prov com performance	:	32,660.75	EUR
C3 Prov com performance	:	36,807.08	EUR
L1 Prov com performance	:	3,823.11	EUR
C1 Pro com pf fig s/rch	:	9,002.77	EUR
L1 Pro com pf fig s/rch	:	39.96	EUR

Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Coeff resultat	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
A1 FR0013471794 PARTS CAPI DE	EUR	3,220,263.47	28,222.	114.10	0.702020248147			114.10	114.10
C1 FR0010058008 PART CAPI C	EUR	241,483,286.55	757,146.3902	318.93	52.654077456256			318.93	318.93
C3 FR0010884361 PART CAPI I	EUR	190,201,544.59	683,163.27045	278.41	41.471901548372			278.41	278.41
C4 FR001400MMB7 PART CAPI Y	EUR	168,311.95	1,688.047	99.70	0.03669289973			99.70	99.70
L1 FR0013294303 PART CAPI N	EUR	21,152,464.53	61,542.07991	343.70	4.612085389181			343.70	343.70
R1 FR0013311529 PART CAPI S	EUR	2,400,171.61	16,241.54888	147.77	0.523222458314			147.77	147.77

Actif net total en EUR : 458,626,042.70

Inventaire STANDARD Reporting (HISINR)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : FXE Dev. Bloomberg 18 h
PORTEFEUILLE : F5775 DNCA VALUE EUROPE VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : CLASST TC23 + Date Ech , Tris : BVAL)

COURS DES DEVISES UTILISEES

	par la valorisation			par l'inventaire	par la valorisation précédente			variation
Cours EUR en CHF :	0.93955	cotation :	31/12/24	0.	0.94085	cotation :	30/12/24	-0.13817
Cours EUR en DKK :	7.4574	cotation :	31/12/24	0.	7.4579	cotation :	30/12/24	-0.0067
Cours EUR en GBP :	0.82668	cotation :	31/12/24	0.	0.82858	cotation :	30/12/24	-0.22931
Cours EUR en NOK :	11.7817	cotation :	31/12/24	0.	11.7906	cotation :	30/12/24	-0.07548

Equity fund - Poids calcule de 96.59 % (pour un seuil de 51. %)

DNCA VALUE EUROPE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023

DNCA VALUE EUROPE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
DNCA FINANCE
19, place Vendome
75001 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement DNCA VALUE EUROPE relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

2024.04.18 15:20:00 +0200

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**389 962 833,23**	**402 428 033,65**
Actions et valeurs assimilées	**378 543 997,60**	**388 293 455,46**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	378 543 997,60	388 293 455,46
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**11 418 835,63**	**14 134 578,19**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	11 418 835,63	14 134 578,19
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**808 827,74**	**643 507,11**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**808 827,74**	**643 507,11**
Comptes financiers	**10 970 235,89**	**4 218 894,76**
Liquidités	**10 970 235,89**	**4 218 894,76**
Total de l'actif	**401 741 896,86**	**407 290 435,52**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	**384 231 590,92**	**395 748 488,97**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**10 619 091,28**	**6 879 293,70**
Résultat de l'exercice (a, b)	**6 182 915,32**	**3 800 049,37**
Total des capitaux propres	**401 033 597,52**	**406 427 832,04**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**708 299,34**	**862 603,48**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**708 299,34**	**862 603,48**
Comptes financiers	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**401 741 896,86**	**407 290 435,52**

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	14 716 738,03	12 020 459,30
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**14 716 738,03**	**12 020 459,30**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	27 556,39
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**0,00**	**27 556,39**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**14 716 738,03**	**11 992 902,91**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	7 567 771,47	7 598 781,27
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**7 148 966,56**	**4 394 121,64**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-966 051,24	-594 072,27
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**6 182 915,32**	**3 800 049,37**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part N :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part DE :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part Y :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010058008	2,39 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
I	FR0010884361	1,2 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
N	FR0013294303	1,3 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
S	FR0013311529	0,2 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
DE	FR0013471794	1,4 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
Y	FR001400MMB7	2,15 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010058008	Néant
I	FR0010884361	Néant
N	FR0013294303	Néant
S	FR0013311529	Néant
DE	FR0013471794	Néant
Y	FR001400MMB7	Néant

Commission de surperformance

Frais facturés:	Assiette	Parts C	Parts I	Parts N	Parts Y	Parts S	Parts DE
Commission de sur performance	Actif net	20% de la performance positive nette de frais au-delà de l'EURO STOXX 600 NR calculé avec High Water Mark*				Néant (parts S et parts DE)	

*Modalité de calcul de la commission de surperformance :

Méthode de calcul :
La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indicée.
20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice EURO STOXX 600 avec High Water Mark (dividendes réinvestis, cours de clôture – code BLOOMBERG SXXR index) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.

Le système de « *High Water Mark* » n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la valeur liquidative dite « High Water Mark », égale à la dernière valeur liquidative de clôture d'exercice ayant supporté une commission de surperformance (tous exercices comptables confondus), ou à défaut, à la valeur liquidative d'origine.

Période de référence :
La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans. La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. La première période de référence de 5 ans débute le 1er janvier 2022.

Période d'observation et fréquence de cristallisation :
La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.
La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.

L'exemple ci-dessous illustre les modalités de calcul de la commission de surperformance, le mécanisme de rattrapage et l'incidence potentielle sur le rendement des investissements :

Année	Valeur liquidative	Actif de référence	Benchmark	*High Water Mark* au début de l'année	*High Water Mark* à la fin de l'année	Performance nette	Sous-performance comparée à l'actif de référence à compenser dans les années suivantes	Paiement d'une commission de surperformance
N1	105,00	100	100	106,00	106,00	5%	0%	Non, en raison du *High Water Mark*

N2	110,25	105	105	106,00	106,00	0%	0%	Non
N3	105,74	106	106	106,00	106,00	-5%	-5%	Non, sous-performance non compensée
N4	108,91	106	106	106,00	106,00	3%	-2%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N5	110,04	105	105	106,00	106,00	2%	0%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N6	121,04	110	110	106,00	121,04	5%	0%	Oui, sous-performance résiduelle compensée et nouveau *High Water Mark* (remise à zéro 5 ans)
N7	132,87	115	115	121,04	132,87	5%	0%	Oui, nouveau *High Water Mark*
N8	116,46	112	112	132,87	132,87	-10%	-10%	Non, sous-performance
N9	116,67	110	110	132,87	132,87	2%	-8%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N10	121,17	112	112	132,87	132,87	2%	-6%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N11	124,70	113	113	132,87	132,87	2%	-4%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N12	125,80	114	114	132,87	132,87	0%	0%[2]	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N13	127,19	113	113	132,87	127,19	2%	0%	Oui, sous-performance résiduelle compensée et nouveau *High Water Mark* (remise à zéro 5 ans)
N14	121,67	115	115	127,19	127,19	-6%	-6%	Non, sous-performance
N15	120,87	112	112	127,19	127,19	2%	-4%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N16	125,49	114	114	127,19	127,19	2%	-2%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N17	119,41	113	113	127,19	127,19	-4%	-6%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N18	116,24	110	110	127,19	127,19	0%	-4%[3]	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N19	124,27	112	112	127,19	124,27	5%	0%	Oui sous-performance résiduelle compensée, surperformance de 1% (-4%+5%) payable, et nouveau *High Water Mark* (remise à zéro 5 ans)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, warrant, obligations convertibles, bons de souscription : Euroclear : 0,025 % TTC max, minimum 20 € Autres pays 0,025 % TTC max, minimum 40 € TCN, BT, Produits de taux, EMTN simples : Forfait France : 20€ TTC Forfait Etranger : 40€ TTC Marché à terme Eurex Monep Options 0.40% TTC max, minimum 7€ Futures 2€/lot TTC max OPC : forfait 180€ TTC maximum Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :
Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :
Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :
• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :
• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :
Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :
Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :
Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :
Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :
• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :
Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Il est précisé qu'une quote-part des frais de gestion financière prélevés peut servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du Fonds dont la liste est tenue à disposition des investisseurs au siège social de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**406 427 832,04**	**423 303 035,17**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	56 667 537,09	89 872 275,84
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-117 136 261,45	-100 608 641,56
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	31 667 462,60	20 066 490,08
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-19 687 309,13	-12 880 481,58
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	127 732,31
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-268 398,69	-409 250,54
Différences de change	-45 571,70	9 486,71
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	36 259 340,20	-17 352 604,26
Différence d'estimation exercice N	*66 919 072,31*	*30 659 732,11*
Différence d'estimation exercice N-1	*30 659 732,11*	*48 012 336,37*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	-94 331,77
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*94 331,77*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	7 148 966,56	4 394 121,64
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**401 033 597,52**	**406 427 832,04**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	10 970 235,89	2,74	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	10 970 235,89	2,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1 GBP	% GBP	Devise2 DKK	% DKK	Devise 3 CHF	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	58 532 584,20	14,60	20 506 994,37	5,11	15 306 137,70	3,82	11 088 814,97	2,77
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	209 927,27	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	109 363,08	0,03
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**0,00**
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**0,00**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	6 182 915,32	3 800 049,37
Total	**6 182 915,32**	**3 800 049,37**

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 927 567,91	689 650,85
Total	**1 927 567,91**	**689 650,85**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 868 493,90	2 794 958,49
Total	**3 868 493,90**	**2 794 958,49**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
L1 PART CAPI N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	277 770,17	228 526,26
Total	**277 770,17**	**228 526,26**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
R1 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	109 083,34	86 913,77
Total	**109 083,34**	**86 913,77**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	10 619 091,28	6 879 293,70
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**10 619 091,28**	**6 879 293,70**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 263 208,90	3 502 693,39
Total	**5 263 208,90**	**3 502 693,39**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 892 381,49	3 040 718,00
Total	**4 892 381,49**	**3 040 718,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
L1 PART CAPI N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	368 329,67	278 297,29
Total	**368 329,67**	**278 297,29**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
R1 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	95 171,22	57 585,02
Total	**95 171,22**	**57 585,02**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2019	C1 PART CAPI C	326 212 095,88	1 335 061,20414	244,34	0,00	0,00	0,00	2,35
31/12/2019	C3 PART CAPI I	231 198 618,67	1 148 622,15587	201,28	0,00	0,00	0,00	4,14
31/12/2019	L1 PART CAPI N	32 894 816,86	131 629,69794	249,90	0,00	0,00	0,00	4,91
31/12/2019	R1 PART CAPI S	1 005 318,58	9 992,62692	100,60	0,00	0,00	0,00	2,99
31/12/2020	C1 PART CAPI C	190 124 928,26	885 932,75197	214,60	0,00	0,00	0,00	-39,59
31/12/2020	C3 PART CAPI I	184 158 400,34	1 029 362,10783	178,90	0,00	0,00	0,00	-30,82
31/12/2020	L1 PART CAPI N	19 614 233,84	88 392,9217	221,89	0,00	0,00	0,00	-38,46
31/12/2020	R1 PART CAPI S	1 200 143,96	13 287,60987	90,32	0,00	0,00	0,00	-14,64
31/12/2021	C1 PART CAPI C	209 536 959,45	830 962,88144	252,16	0,00	0,00	0,00	10,43
31/12/2021	C3 PART CAPI I	196 605 562,75	924 280,07265	212,71	0,00	0,00	0,00	11,19
31/12/2021	L1 PART CAPI N	14 869 847,99	56 434,40925	263,48	0,00	0,00	0,00	13,56
31/12/2021	R1 PART CAPI S	2 290 664,98	21 117,24172	108,47	0,00	0,00	0,00	6,74
30/12/2022	C1 PART CAPI C	206 206 207,90	831 055,04382	248,12	0,00	0,00	0,00	5,04
30/12/2022	C3 PART CAPI I	180 327 665,77	850 170,61633	212,10	0,00	0,00	0,00	6,86
30/12/2022	L1 PART CAPI N	16 485 961,52	62 861,31309	262,25	0,00	0,00	0,00	8,06
30/12/2022	R1 PART CAPI S	3 407 996,85	31 244,16596	109,07	0,00	0,00	0,00	4,62
29/12/2023	C1 PART CAPI C	198 196 783,48	702 689,34393	282,05	0,00	0,00	0,00	10,23
29/12/2023	C3 PART CAPI I	185 279 013,24	759 356,20489	243,99	0,00	0,00	0,00	11,53
29/12/2023	L1 PART CAPI N	13 941 864,03	46 260,29785	301,37	0,00	0,00	0,00	13,96
29/12/2023	R1 PART CAPI S	3 615 936,77	28 533,3366	126,72	0,00	0,00	0,00	7,15

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	142 497,29988	38 017 144,36
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-270 862,99977	-72 174 879,90
Solde net des Souscriptions/Rachats	-128 365,69989	-34 157 735,54
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**702 689,34393**	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI I		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	69 972,38492	15 885 209,47
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-160 786,79636	-37 147 718,69
Solde net des Souscriptions/Rachats	-90 814,41144	-21 262 509,22
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**759 356,20489**	

	En quantité	En montant
L1 PART CAPI N		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	5 355,89886	1 513 045,20
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-21 956,91410	-6 236 148,11
Solde net des Souscriptions/Rachats	-16 601,01524	-4 723 102,91
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**46 260,29785**	

	En quantité	En montant
R1 PART CAPI S		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	10 507,59956	1 252 138,06
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-13 218,42892	-1 577 514,75
Solde net des Souscriptions/Rachats	-2 710,82936	-325 376,69
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**28 533,33660**	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	778,07
Montant des commissions de souscription perçues	778,07
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	778,07
Montant des commissions de souscription rétrocédées	778,07
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
L1 PART CAPI N	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
R1 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0010058008 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,38
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	5 088 456,12
Pourcentage de frais de gestion variables	0,01
Commissions de surperformance (frais variables)	18 530,68
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0010884361 C3 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	2 263 999,43
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	3 555,07
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0013294303 L1 PART CAPI N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	183 192,80
Pourcentage de frais de gestion variables	0,02
Commissions de surperformance (frais variables)	3 218,49
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0013311529 R1 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	6 818,88
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Coupons et dividendes	319 290,35
Créances	Autres dettes et créances	396 028,40
Créances	SRD et réglements différés	93 508,99
Total des créances		**808 827,74**
Dettes	SRD et réglements différés	118 644,89
Dettes	Frais de gestion	589 654,45
Total des dettes		**708 299,34**
Total dettes et créances		**100 528,40**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**389 962 833,23**	**97,24**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	378 543 997,60	94,39
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	11 418 835,63	2,85
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**808 827,74**	**0,20**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-708 299,34**	**-0,18**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**10 970 235,89**	**2,74**
DISPONIBILITES	10 970 235,89	2,74
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**401 033 597,52**	**100,00**

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			**378 543 997,60**	**94,39**
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			**378 543 997,60**	**94,39**
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			**378 543 997,60**	**94,39**
TOTAL BERMUDES			**6 013 103,34**	**1,50**
BMG5361W1047 LANCASHIRE HOLDINGS	GBP	835 407	6 013 103,34	1,50
TOTAL SUISSE			**15 306 137,70**	**3,82**
CH0012005267 NOVARTIS	CHF	115 272	10 535 813,13	2,63
CH1243598427 SANDOZ GROUP	CHF	163 693	4 770 324,57	1,19
TOTAL ALLEMAGNE			**28 692 513,48**	**7,15**
DE0005470405 LANXESS	EUR	312 027	8 852 205,99	2,21
DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM	EUR	459 987	10 004 717,25	2,49
DE000DTR0CK8 DAIMLER TRUCK HOLDING	EUR	289 112	9 835 590,24	2,45
TOTAL DANEMARK			**20 506 994,37**	**5,11**
DK0010234467 FLSMIDTH & CO.B	DKK	196 989	7 589 713,29	1,89
DK0060542181 ISS	DKK	746 708	12 917 281,08	3,22
TOTAL ESPAGNE			**26 788 407,07**	**6,68**
ES0105563003 CORPORACION ACCIONA ENERGIAS R	EUR	365 289	10 257 315,12	2,56
ES0118594417 INDRA SISTEMAS S.A	EUR	541 012	7 574 168,00	1,89

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ES0140609019 CAIXABANK	EUR	2 403 898	8 956 923,95	2,23
TOTAL FRANCE			**113 245 098,78**	**28,23**
FR0000044448 NEXANS	EUR	153 571	12 170 501,75	3,02
FR0000045072 CREDIT AGRICOLE	EUR	567 128	7 288 729,06	1,82
FR0000120172 CARREFOUR	EUR	564 090	9 344 150,85	2,33
FR0000120271 TOTALENERGIES SE	EUR	159 790	9 843 064,00	2,45
FR0000120578 SANOFI	EUR	121 832	10 935 640,32	2,73
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	355 379	10 149 624,24	2,53
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	157 501	10 499 016,66	2,62
FR0000130577 PUBLICIS GROUPE	EUR	123 051	10 336 284,00	2,58
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	161 060	10 080 745,40	2,51
FR0010451203 REXEL	EUR	325 154	8 054 064,58	2,01
FR0013258662 ALD	EUR	956 327	6 163 527,52	1,54
FR0014004L86 DASSAULT AVIATION	EUR	46 762	8 379 750,40	2,09
TOTAL ROYAUME UNI			**53 102 561,69**	**13,24**
GB0006731235 ASSOCIATED BRITISH FOODS	GBP	364 467	9 951 130,88	2,48
GB0008706128 LLOYDS BANKING GROUP	GBP	12 063 180	6 638 763,43	1,66
GB00B1XZS820 ANGLO AMERICAN	GBP	454 536	10 331 960,39	2,57
GB00BHJYC057 INTERCONTINENTAL HOTELS	GBP	86 614	7 083 539,16	1,77
GB00BMJ6DW54 INFORMA	GBP	1 067 253	9 617 132,23	2,40

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
GB00BP6MXD84 SHELL	EUR	318 122	9 480 035,60	2,36
TOTAL IRLANDE			**8 896 954,77**	**2,22**
IE0001827041 CRH	GBP	142 570	8 896 954,77	2,22
TOTAL ITALIE			**33 910 954,42**	**8,46**
IT0000072618 INTESA SANPAOLO	EUR	3 919 941	10 362 364,03	2,58
IT0003128367 ENEL	EUR	1 767 351	11 894 272,23	2,97
IT0003856405 LEONARDO	EUR	780 336	11 654 318,16	2,91
TOTAL LUXEMBOURG			**11 088 814,97**	**2,77**
LU0075646355 SUBSEA 7	NOK	837 430	11 088 814,97	2,77
TOTAL PAYS-BAS			**60 992 457,01**	**15,21**
NL0000009082 KONINKLIJKE KPN	EUR	2 716 452	8 469 897,34	2,11
NL0000009165 HEINEKEN	EUR	124 468	11 443 587,92	2,85
NL0000235190 AIRBUS	EUR	65 570	9 165 374,60	2,29
NL0000360618 SBM OFFSHORE	EUR	720 523	8 970 511,35	2,24
NL0006294274 EURONEXT	EUR	136 578	10 741 859,70	2,68
NL0011872643 ASR NEDERLAND	EUR	285 743	12 201 226,10	3,04
TOTAL Titres d'OPC			**11 418 835,63**	**2,85**
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			**11 418 835,63**	**2,85**
TOTAL FRANCE			**11 418 835,63**	**2,85**
FR0010455808 CM-AM PEA SECURITE (RC)	EUR	1 026,343	11 418 835,63	2,85